

Diagnostic raisonné
du patrimoine bâti

parc naturel régional Scarpe-Escaut... AUTRE VIE S'INVENTE ICI...

secteur Coeur de nature

Synthèse communale d' Anhiers



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escaut

Sommaire

Préambule p. 3

- Présentation de l'aire d'étude : le Cœur de nature
- Méthodologie du diagnostic raisonné du patrimoine bâti – Niveau 2 : le bâti comme élément architectural
- Présentation de la synthèse communale

Présentation générale du territoire communal p. 5

- Carte IGN
- Fiche d'identité (situation administrative, géographique, origine du nom, parcelles bâties, bâti repéré, MH/Sites)
- Situation dans le *Cœur de nature*
- Historique
- Evolution du bâti : étude des cadastres anciens et du cadastre actuel ; schéma général d'organisation du bâti actuel de la commune

Caractéristiques du patrimoine bâti communal p. 8

- Représentation du bâti sur la commune : éléments repérés
- *Cartographie (repérage)*
- Synthèse du bâti repéré
- Caractéristiques du bâti en images

Bâti privé repéré p. 21

Bâti agricole p. 21
Cartographie (repérage)

Habitat p. 25
Cartographie (repérage)

Bâti industriel p. 32
Cartographie (repérage)

Petits éléments de patrimoine bâti p. 33
Cartographie (repérage)

Bâti public p. 37
Cartographie (repérage)

Bâti civil p. 38

Enjeux p. 40

Glossaire p. 42

Préambule

L'aire d'étude : le Cœur de nature du Parc naturel régional

Le *Cœur de nature* est une des quatre entités territoriales identifiées dans la Charte du Parc (2010-2022). Elle correspond à 5 des 9 unités paysagères du territoire : Plaine de la Scarpe, Massif forestier de Raimes-Saint Amand-Wallers, Escout alluvial, Versants humides de l'Escaut et Plaine de la Hayne. Constitué de plaines alluviales et vallées humides, véritable colonne vertébrale de la trame écologique du territoire, cette entité est marquée par une empreinte agricole et naturelle forte où le bâti est toutefois bien présent.

L'aire d'étude comprend 20 communes définies en 2008, avant les adaptations portées au Plan de Parc de la Charte 2010-2022 : Anhiers, Bousignies, Brillon, Bruille-Saint-Amand, Château-L'Abbaye, Flines-lès-Mortagne, Hasnon, Hergnies, Marchiennes, Millonfosse, Mortagne-du-Nord, Nivelle, Odomez, Saint-Amand-les-Eaux, Thun-Saint-Amand, Tilloy-les-Marchiennes, Vicq, Vred, Wandignies-Hamage, Warlaing.
Depuis, Tilloy-lez-Marchiennes ne fait plus partie du territoire du Parc, et de nouvelles communes ont intégré l'entité (Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Escaupont, Fresnes-sur-Escaut, Raimes, Thivencelle). Ces dernières seront analysées lors de l'étude du secteur sud du Parc.

Les objectifs du diagnostic raisonné

Le *diagnostic raisonné* s'intègre au **premier axe d'action du programme** de préservation et de valorisation du patrimoine bâti, élaboré en partenariat entre le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, la Mission de l'Inventaire Général du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais, la DRAC Nord-Pas-de-Calais, le CAUE du Nord. Il correspond au **volet « connaissance »** du programme et est **complémentaire au deuxième axe portant sur l'animation du programme et l'accompagnement des projets**.

Le diagnostic raisonné a pour but de :

- ✓ Connaître le patrimoine bâti du Cœur de nature et en définir ses caractéristiques majeures ;
- ✓ Informer et sensibiliser les acteurs du territoire à l'enjeu que présente le patrimoine bâti (élus, bureaux d'études en charge de projets architecturaux, d'urbanisme ou de paysage, porteurs de projets de découverte pédagogique ou touristique, etc.) ;
- ✓ Aider à agir pour la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine : cibler des priorités d'action et conseiller (restauration, projet architectural...), base de réflexion pour les opérations d'aménagement et d'urbanisme ;
- ✓ Sensibiliser et impliquer les habitants par le biais d'actions grand public.

Afin d'appréhender le patrimoine bâti dans toutes ses dimensions, ce diagnostic se décline en deux niveaux d'analyse correspondant à un emboîtement d'échelles :

- ✓ niveau 1 : le patrimoine bâti comme composante du paysage et de la forme urbaine ;
- ✓ niveau 2 : le patrimoine bâti comme élément architectural.

Les objectifs du Niveau 2

Le Niveau 2 observe, analyse et étudie le bâti à l'échelle de la parcelle.

Il s'attache à identifier les grands types d'édifices présents sur le Cœur de nature (fermes, maisons, chapelles, ...). Pour cela, chaque famille d'édifice fait l'objet d'une analyse sur l'ensemble du territoire communal, afin de déterminer ses caractéristiques (implantation, forme, matériaux, usage, ...).

Pour l'entité géographique du Cœur de nature, les édifices antérieurs à 1950 de chaque commune sont repérés, et les plus représentatifs ou remarquables de chaque famille (par leur datation, leur décor, leurs matériaux) font l'objet d'une sélection en vue de futures analyses thématiques. Ceux postérieurs à 1950 sont considérés uniquement pour leur qualité architecturale.

Le Niveau 2 permet ainsi d'avoir une **vision territoriale de la commune** (synthèse communale), mais aussi une **vision plus synthétique des différentes familles d'édifices, et une vision concrète des édifices représentatifs ou exceptionnels**.

Ce niveau d'étude est co-réalisé entre PNR Scarpe-Escaut et Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais. Dans ce cadre, la Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel contribue à l'étude par l'exercice de son expertise scientifique et technique.

Présentation de la synthèse communale

La synthèse communale s'intègre dans la démarche du diagnostic raisonné du patrimoine bâti du Cœur de nature. Il est réalisé pour toutes les communes composant cette entité.

Il traite de l'**organisation de la commune à plusieurs échelles**, en abordant les points suivants :

- ✓ la **présentation de la commune** : localisation et données générales ;
- ✓ le **paysage bâti du territoire communal** : le bâti remarquable et ses principales caractéristiques (typologie, implantation, nombre de niveaux, matériaux mis en œuvre, datation, etc.).

La comparaison des synthèses communales permet de définir les caractéristiques générales des formes bâties du Cœur de nature, de mettre en évidence leurs particularités et thématiques principales, et d'identifier les tendances générales en termes d'enjeux et d'orientation pour l'évolution urbaine.

Avertissement : certaines données d'analyse restituées dans ce document peuvent avoir évoluées depuis la date d'observation, l'enquête de terrain ayant été effectuée en juillet 2013.

Présentation générale du territoire communal

Fiche d'identité

Canton : Orchies

Intercommunalité : communauté d'agglomération du Douaisis

Superficie : 171 hectares

Population (en 2012) : 987 habitants

Densité : 577 habitants/km²

Cours d'eau : la Scarpe, la Râche, le Godiau (ruisseau)

Origine du nom : proviendrait du nom latin *Antherium*. Peut-être d'un lieu d'élevage d'ânes

Habitants : les Anhiersois

Document d'urbanisme : PLU

Nombre de parcelles bâties sur la commune : 384

Nombre de bâtiments repérés sur la commune : 50

Edifices protégés au titre des **Monuments Historiques** et **Sites Archéologiques** : La fosse n°2 de la compagnie des mines de Fines-lez-Raches et son chevalement

Situation dans le Cœur de nature

La commune d'Anhiers dépend du canton d'Orchies. Elle fait partie de la communauté d'agglomération du Douaisis.

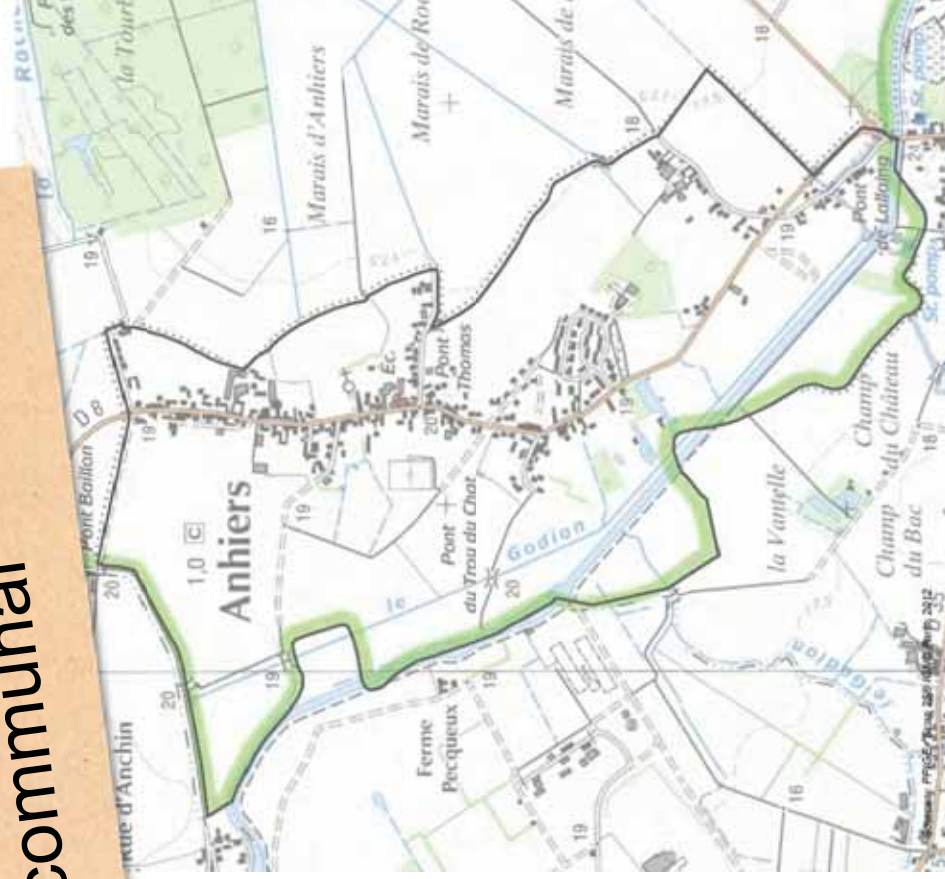
Elle est située à l'ouest du Cœur de Nature, à la limite du territoire du Parc naturel régional Scarpe-Escaut.

Historique

Le village est mentionné dès 1076. Il est placé sous la protection des châtellains de Râches et de l'abbaye de Fines et appartient à la collégiale de Saint-Amé-douai de 1094 jusqu'à la Révolution. A la fin du XIXe siècle, le charbon commence à y être exploité par la Société houillère de Fines-lez-Râches. La démographie du village s'accroît à cette période. On construit alors une mairie, une école et une église, au tout début du XXe siècle. Cette dernière sera démolie en 1979, remplacée par une construction contemporaine. La friche industrielle a laissé place à un lotissement, permettant de maintenir la population sur place.

L'éclairage public est installé en 1932.

Anhiers a conservé son caractère rural, comptant une majorité de maisons élémentaires et de maisons de bourg, et sa physionomie générale du début du XXe siècle, avec une implantation majeure le long de la rue principale, l'actuelle rue Gabriel Péri.



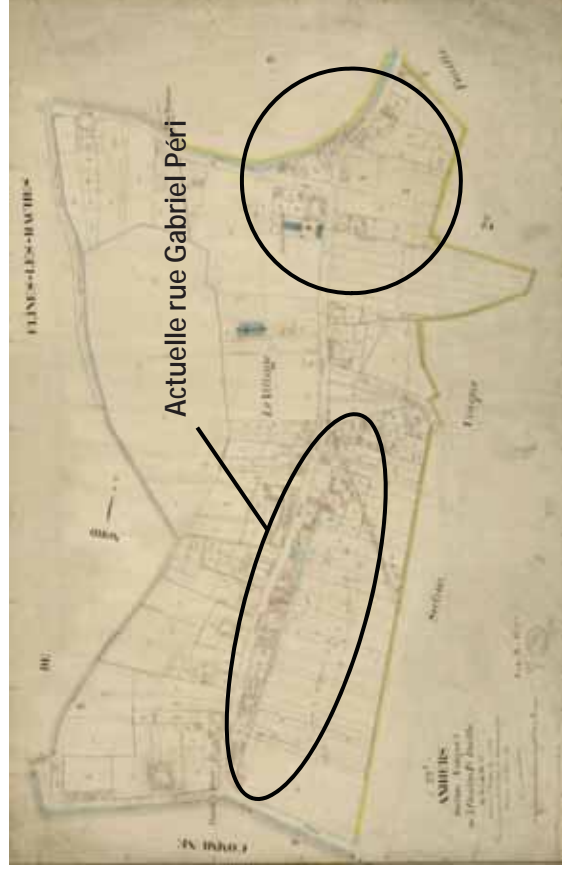
Evolution du bâti : étude des cadastres anciens

Le pôle bâti principal d'Anhiers aujourd'hui correspond à celui déjà en place au début du 20^e siècle comme en témoigne le cadastre napoléonien de 1907 (AD du Nord, P31 / 412). Les bâtiments s'alignent le long de l'actuelle rue Gabriel Péri. Le bâti est essentiellement rural, composé majoritairement de maisons élémentaires et maisons de bourg. Le cœur du village, le long de l'axe principal, compte également quelques fermes.

Le bâti est concentré, le long de la rue principale mais aussi dans le hameau du Petit Anhiers.

Des extensions plus récentes sont cependant venues se greffer sur cet axe principal et ont complexifié la physionomie initiale de la commune.

Extrait du cadastre napoléonien de 1907 P31 / 412



Extrait du cadastre actuel



Sources : PFIQE / BD Parcelles IQM2 Point, 2010 - PNRSE / PNB juillet 2013. Réalisation : PNR Scapex-Ecaul / SIG, janvier 2015

Schéma général d'organisation du bâti actuel de la commune : Anhiers, un « village-rue »

Qu'est-ce qu'un village-rue ?

Le bâti se développe de façon linéaire le long d'un axe principal, où l'on retrouve la plus grande densité. Des variantes sont observées : à Odomez, village-rue discontinu en plusieurs segments (comme à Bousignies et Château-l'Abbaye), ponctuation par quelques polarités ou épaissement ponctuel du bâti (Mortagne-du-Nord, Anhiers).

Des accroches secondaires peuvent venir se greffer sur l'axe principal, sous forme de simples rues (Warlaing) ou d'extension plus conséquentes comme le lotissement de la Soierie sur la commune (lotissement à Anhiers.).

La tendance d'évolution est double. La physionomie d'un village-rue se complexifie par des extensions venant se greffer sur l'axe principal (Anhiers, Château L'Abbaye). La tentation de réunification des différents segments dans le cas d'un village-rue discontinu (par exemple Château l'Abbaye) peut également aboutir à un changement d'organisation vers une structuration en réseau.

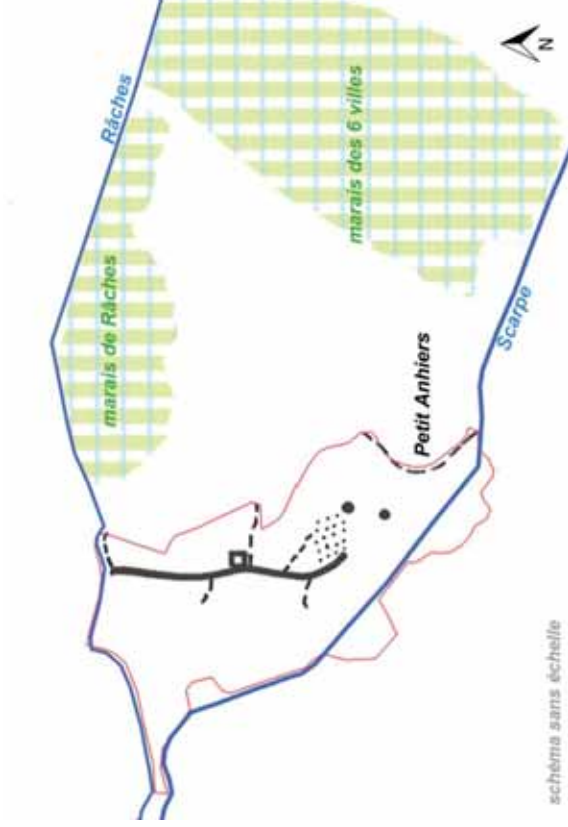
Cas d'Anhiers

L'organisation d'Anhiers est restée relativement simple depuis le début du 20^e siècle.

Le bâti, dense et majoritairement ancien, s'organise linéairement le long de la rue principale traversant le territoire du nord au sud. La présence de fermes au sein de ce linéaire explique l'auréole de pâtures entourant le village, tandis que les terres cultivées occupent le reste du territoire communal. C'est le long de ce noyau principal que l'on retrouve les principaux services et équipements de la commune : mairie, église, rares commerces. Le simple dégageant créé par le recul de l'église par rapport à la rue joue le rôle de place, malgré un espace peu structuré que ne renforce pas un bâti peu dense.

En limite sud de la commune, le Petit Anhiers prend la forme d'un cordon bâti plus lâche et d'origine agricole, d'un seul côté de la voie et ouvert sur les prairies du marais des 6 villes. Dans ces linéaires, le bâti pavillonnaire récent s'intègre au sein du tissu ancien.

Limité au nord par le passage de la Râches, au sud par le canal de la Scarpe, le village se tient à prudente distance de l'eau, sur un léger bombement de terrain. Bien que de caractère rural, le minier fait son apparition dans la commune, avec pour témoins le chevalement et le carreau de la Fosse n°2, dont la silhouette domine les abords du village. Le village d'Anhiers fait ainsi la transition entre le Cœur de nature et l'Arc minier.



- Masse urbaine dense et agglomérée (centre-bourg, hameau en épaisseur...)
- Masse urbaine dense et linéaire (souvent tissu ancien)
- Masse urbaine ponctuelle (type hameau, gros écart) et organisée (autour d'un carrefour, place)
- Masse urbaine à densité plus faible (lotissement pavillonnaire, cité, zone d'activités...)
- Linéaire bâti à densité plus faible (pavillonnaire ou ancien plus aéré)
- Linéaire discontinu (interruptions dans le tissu bâti) ou unilatéral (ouvertures d'un côté de la voie)

- Bâti isolé structurant
- Canaux (Scarpe ou Escaut)
- Autre cours d'eau
- Plan d'eau
- Masse boisée (massif domanial, boisement de grande taille)
- Marais/secteur humide (mosaïque bois et étangs)
- Infrastructure de déplacement (voie ferrée, autoroute)

Caractéristiques du bâti communal

Représentation du bâti sur la commune
Ensemble des typologies repérées



Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : inventaire du Bâti sur la commune de Anhiers

Ensemble des typologies repérées



- Éléments repérés par grandes typologies :
- Fermes
 - Maisons
 - Bâti industriel
 - Bâti public
 - Petits éléments de patrimoine bâti
 - Parcelle cadastrale
 - Bâti cadastral
 - Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc





**Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :
Inventaire du Bâti sur la commune de Anhiers**
Repérage global par époque de datation



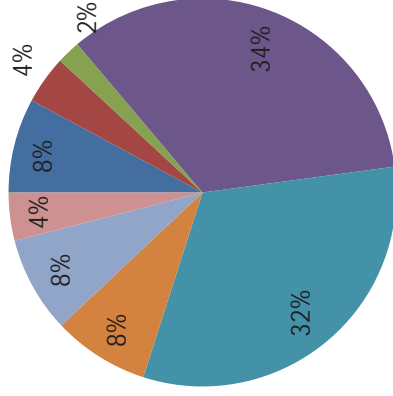
- Éléments repérés par datation estimée :
- 1ère moitié du 17ème siècle
 - 4ème quart du 19ème siècle
 - 1er quart du 20ème siècle
 - 1ère moitié du 20ème siècle
 - Milieu du 20ème siècle
 - Parcelle cadastrale
 - Bâti cadastral
 - Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Typologies de bâti repéré

- FERME à cour fermée
- FERME élémentaire
- MAISON de bourg
- MAISON moderne / villa
- FERME en U
- MAISON élémentaire
- MAISON bourgeoise
- MAISON : ancien commerce



L'ensemble des bâtiments repérés sur la commune d'Anhiers s'élève à 50, sur un ensemble de 384 parcelles bâties, soit 13% du patrimoine bâti.

Sur ce corpus, la majorité du bâti ancien se compose de maisons de bourg et de maisons élémentaires, au nombre de 16 pour la première catégorie et 17 pour la seconde (dont un grand nombre sont construites en série : 7 maisons élémentaires et 5 maisons de bourg sont construites en série).

On compte également quelques modèles de maisons de style moderne datant des années 1950 à 1960 qui se caractérisent par un toit à un seul pan.

Les fermes quant à elles sont peu représentées. Elles sont au nombre de 7.

Les pavillons contemporains occupent une part de plus en plus importante. Ils se concentrent notamment à l'emplacement de l'ancien carreau de la mine et constituent l'actuel lotissement du Moulin.

D'autres pavillons contemporains se dressent le long de la rue principale de la commune, la rue Gabriel Péri, en alternance avec le bâti ancien. Ils viennent parfois combler les dents creuses, à l'intérieur même du maillage ancien du village.

Caractéristiques du bâti en images

Matériaux

La brique : brique rouge, brique en ciment et brique vernissée

L'ensemble des constructions anciennes, datant d'avant la Seconde Guerre mondiale, sont construites en brique. Sur les maisons datant de la fin du 19^e siècle ou de la première moitié du 20^e siècle, il n'est pas rare de voir des briques de ciment ou des briques émaillées qui servent souvent de modénatures, jouant sur les contrastes de couleurs et de matières.

La brique rouge

Elle est le matériau de base des constructions anciennes de la commune. La brique marque le territoire de sa couleur rouge, de terre cuite. Elle est parfois enduite à la chaux blanche.



Appareils de brique rouge et joints soulignés au fer. Le second est un exemple d'appareil picard, alternant un rang de boutisses et un rang de panneresses.



La brique est parfois peinte, dans un but décoratif. Linteau et bandeau décoratifs alternant briques rouges et briques peintes.



Enduit de chaux sur maçonneries de brique. Ce type d'enduit a pour avantage de protéger les briques des intempéries.

La brique émaillée

A des fins décoratives, la brique revêt différentes couleurs. Les maisons anhiéroises se parent parfois de briques émaillées, employées principalement en façade pour dessiner des motifs sur les linteaux ou en frise, lorsque le propriétaire d'origine avait suffisamment de moyens financiers.



Linteaux en briques de ciment et briques émaillées

La brique de ciment

Aux briques émaillées viennent s'ajouter les briques de ciment. Par le contraste de couleurs et l'agencement des briques entre elles, les briques de ciment animent les façades.

La commune d'Anhiers présente quelques beaux exemples de cet usage décoratif.



Le ciment n'est pas employé seulement sous forme de briques, il permet aussi de réaliser des moulures.



Rosace, linteau mouluré et oculus en ciment



Frises de ciment et linteaux mixtes en briques rouges et briques de ciment

Le ciment, outre sa fonction décorative, est souvent employé en soubassement. Il sert à protéger le pied des murs de l'humidité. Dans les édifices plus anciens, et notamment les fermes, c'est le moellon de grès qui joue ce rôle protecteur.



Soubassements en ciment et ciment peint (troisième photo)

Le grès

Le grès se retrouve plus rarement sur les édifices anhiérois. Il est le plus souvent utilisé en soubassement et notamment sur les murs d'enceinte des fermes. Le grès étant une pierre moins friable que la brique de terre cuite, il protège la base du mur contre les éclaboussures d'eau de pluie.



La pierre blanche



Appareil mixte, dit « rouge-barre » (alternance d'assises de briques rouges et d'assises de pierre) sur un mur d'enceinte

La pierre blanche ou craie est relativement rare dans le bâti ancien de la commune.

La craie est utilisée en blocs grossièrement taillés dans l'appareil des murs. Cette pierre peut être utilisée en alternance avec la brique, réalisant un bel effet de contraste.

Un seul exemple de bâtiment construit entièrement en craie a été relevé sur la commune. Le cas est assez rare pour être souligné ben que cette maison ait été dénaturée par un enduit au ciment qui couvre l'intégralité des maçonneries, façades et pignons inclus. Le ciment a pour effet d'altérer progressivement la pierre, très friable. L'enduit s'est d'ailleurs décollé des maçonneries à certains endroits et notamment au pied des murs, zone particulièrement sensibles à l'humidité, par remontées capillaires.



Seul exemple à Anhiers de maison entièrement construite en pierre blanche, cette habitation est dénaturée par un enduit de ciment. Maison située rue du Petit Anhiers.

Ouvertures

Portes, fenêtres et lucarnes participent à l'harmonie des façades, traditionnellement organisées en travées. Elles sont étroites. Leurs proportions correspondent toujours à des ouvertures plus hautes que larges. Leurs huisseries et volets sont en bois peint. Certaines maisons repérées lors de l'inventaire de juillet 2013 donnent encore à voir des menuiseries dans le style d'origine.

Quelques exemples de menuiseries ayant conservé leur caractère traditionnel :

- Maison du 131 rue du Moulin
- Maison du 724 rue Gabriel Péri
- Maison du 596 rue Gabriel Péri
- Maison du 30 rue D'Etienne d'Orves
- Maison du 282 rue Gabriel Péri

Les portes d'entrée

Les styles changent mais elles ont des caractéristiques communes : une imposte vitrée et des menuiseries chantournées.



Les portes d'entrées traditionnelles sont toujours en bois et comportent une imposte vitrée en partie haute.

Les fenêtres et volets

Plusieurs modèles de fenêtres sont identifiables sur le territoire d'Anhiers. Le modèle le plus ancien et traditionnel est celui de la fenêtre étroite et haute, avec un linteau en arc surbaissé (appelé aussi arc en anse de panier), fait de briques disposées sur la tranche. Ce modèle de base est le plus fréquemment réalisé en brique simples mais il peut parfois être agrémenté de briques de couleurs (briques peintes, briques émaillées ou briques de ciment). Il présente parfois une clef d'arc qui peut constituer un élément de décor.

Les huisseries et volets sont traditionnellement en bois. Les fenêtres sont le plus souvent à deux ouvrants, parfois compartimentées par des petits bois.



Exemples de linteaux traditionnels agrémentés de briques de ciment et de briques émaillées. La seconde fenêtre présente une clef d'arc.



Linteau en arc surbaissé avec une clef d'arc.

Ces modèles d' huisseries sont plus récents que les précédents. Ils datent vraisemblablement de début du 20^e siècle et se caractérisent par une plus grande largeur, une imposte et la fenêtre est divisée en trois ouvrants.

La forme des linteaux est un indice pour la datation des constructions.



Linteaux droits métalliques, caractéristiques du début du 20^e siècle et linteaux droits en ciment caractéristiques des années 1950.



Exemple de volets chantournés avec une partie supérieure en persiennes. Fenêtre à linteau traditionnel en anse de panier de briques ordinaires.

Les ouvertures et huisseries participent au caractère et parfois à l'unicité de chaque maison.



Fenêtres jumelées en pignon. Ce modèle se rencontre assez rarement.

On remarque également quelques exemples de fenêtres aveugles. Cette tradition est due à l'impôt sur les fenêtres, calculé en fonction du nombre d'ouvertures en façade, qui a perduré jusqu'en 1926. D'où l'existence de fenêtres aveugles dès l'origine pour payer moins d'impôts.



Travée aveugle.



Fenêtre aveugle à l'étage.

Les lucarnes

Parmi les ouvertures rencontrées sur les habitations d'Anhiers, on relève un certain nombre de lucarnes. Elles varient par leur forme mais la majorité sont des lucarnes à toit bombé.



Lucarnes à deux pans



Lucarnes à toit bombé

Couverture

Il existe plusieurs types de toitures avec une prépondérance des toitures à longs pans et des toitures à pans brisés.



Toitures à longs pans avec pignons découverts, appelés wembergues



Toiture à demi-croupe



Toiture à croupe

Sur les toitures de certaines maisons bourgeoises, des éléments de décor viennent agrémenter l'ensemble.



Toiture à deux pans brisés et wembergues



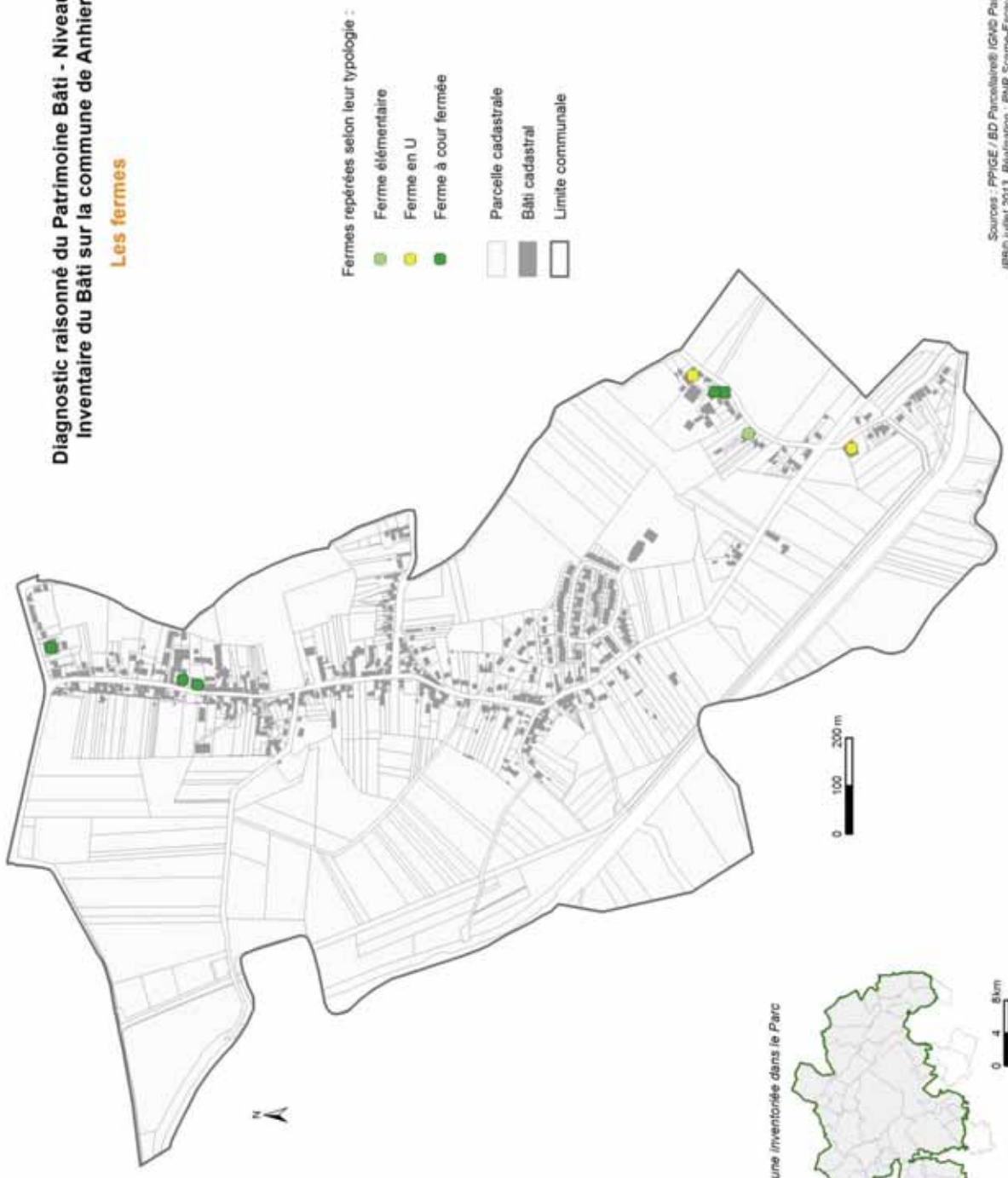
Epi de faîtage et ligne de faîtage en plomb

Bâti privé repéré

Bâti agricole

Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Anhiers

Les fermes



- Ferme repérées selon leur typologie :
- Ferme élémentaire
 - Ferme en U
 - Ferme à cour fermée
 - Parcelle cadastrale
 - Bâti cadastral
 - Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN® Paris, 2010 - PNRSE / IPB® juillet 2013. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, juillet 2014.

Trois typologies de fermes sont représentées sur le territoire de la commune :

- ferme à cour fermée
- ferme en U
- ferme élémentaire

Les fermes à cour fermée sont majoritaires (4 fermes à cour fermée sur 8 fermes au total). Les fermes en U sont au nombre de 2. Celles-ci ne sont pas fermées par un bâtiment formant la cour carrée, mais elles peuvent être fermées par un mur d'enceinte dont le portail constitue l'entrée principale de la ferme. C'est le cas pour les fermes en U repérées à Anhiers.

Ferme à cour fermée

Caractéristiques principales

- plan carré
- en rez-de-chaussée
- porche clôturant l'ensemble
- logis : 5 à 7 travées
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- soubassement enduit ou en grès
- toit à longs pans
- dépendances agricoles : remise, étable, écurie, grange.



Deux fermes à cour fermée juxtaposées situées dans le centre-bourg d'Anhiers.



Porche de ferme à cour fermée.



Logis avec un soubassement enduit.



Porche d'entrée ou vestibule de la ferme. Soubassement du logis en grès.

Caractéristiques principales

- plan en U
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 à 7 travées
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- soubassement enduit ou en grès
- toit à longs pans
- dépendances agricoles : remise, étable, écurie, grange.

Ferme en U avec portail et mur d'enceinte fermant la cour :



Ferme en U avec un soubassement en grès et portail en arc surbaissé.

Cette ferme et la plus ancienne de la commune, elle date de la première moitié du XVIIe siècle (source : Le Patrimoine des communes du Nord, Flohic).



Ferme en U fermée par un mur d'enceinte et son portail.

Ferme élémentaire

Un seul exemple de ferme élémentaire a été repéré sur le territoire d'Anhiers.

Cette ferme se distingue des fermes en U ou des fermes à cour fermée par sa forme. Le bâtiment d'habitation est simplement prolongé à l'arrière par une dépendance directement accolée.

Caractéristiques principales

- implantation perpendiculaire à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- toit à longs pans
- dépendances agricoles : remise, étable, grange

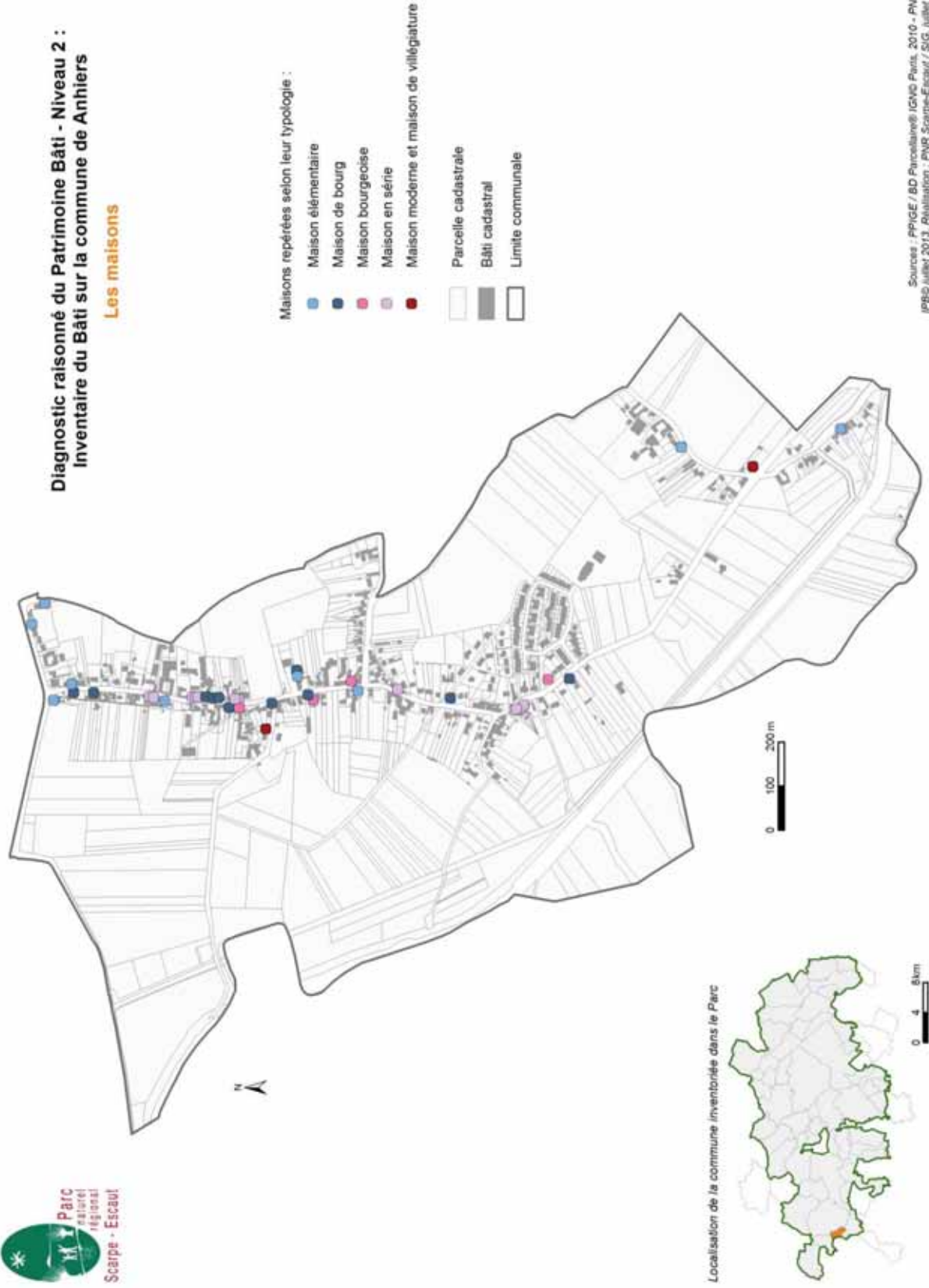


Ferme élémentaire située rue du Petit Anhiers



Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Anhiers

Les maisons



Sources : PRIGE / BD Parcellaire® IGRVD Paris, 2010 - PNRSE / IPB-E juillet 2013. Actualisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, juillet 2014.

Quatre typologies d'habitat ont été repérées à Anhiers :

- maison élémentaire
- maison de bourg
- maison bourgeoise
- maison moderne et de villégiature

Les maisons élémentaires et les maisons de bourg peuvent être construites en série.

Maison élémentaire

17 exemples ont été retenus lors de la campagne de repérage de juillet 2013. Ces maisons datent de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle.

Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- en rez-de-chaussée
- logis : 3 à 4 travées
- ouvertures en arc surbaissé
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques (à l'origine, parfois peintes ou badigeonnées à la chaux)
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées



Maison élémentaire à toiture à pans brisés et pignons découverts



Maison élémentaire à toiture à longs pans et pignons découverts

Maison de bourg

Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan carré ou rectangulaire
- rez-de-chaussée + 1 étage
- 3 travées en façade
- ouvertures en arc surbaissé
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques (à l'origine, parfois peintes ou badigeonnées à la chaux)
- soubassement enduit
- tuiles mécaniques



Maison de bourg avec ses menuiseries d'origine



Maison de bourg avec une fenêtre aveugle



Maison de bourg cossue dénotant l'aisance pécuniaire de son propriétaire d'origine.

Les maisons en série

Les maisons élémentaires comme les maisons de bourg peuvent être construites en série, c'est-à-dire sur un même modèle et en mitoyenneté. Les travées sont ordonnancées de la même façon et comportent le même nombre d'ouvertures.

Les maisons en série forment une enfilade de bâti avec une toiture filante qui peut être soit à deux pans ou à pans brisés.

Exemples de maisons élémentaires en série avec toiture à pans brisés :



Maisons, rue Gabriel Péri



Maisons de bourg en série.
Des rénovations maladroites ont dénaturé et faussé la lecture de l'état d'origine. Ces maisons ne sont plus identiques mais leur forme globale conserve l'aspect de maisons en enfilade.

Maison bourgeoise

Edifices remarquables par leur taille imposante et la richesse de leurs décors, les maisons bourgeoises sont au nombre de 4 sur le territoire de la commune.

Caractéristiques principales

- implantation en milieu de parcelle
- plan carré
- 1 étage
- 3 à 5 travées en façade
- ouvertures rectangulaires
- briques, briques émaillées
- décor : briques de différentes couleurs en alternance, pilastres d'angle, corniches, linteaux, souches de cheminée, épis de faîtage
- toit en croupe et toit à pans brisés
- tuiles, tuiles mécaniques ou ardoises



Cette ancienne maison bourgeoise accueille aujourd'hui un centre d'action sociale administré par le Conseil général du Nord.



Maison bourgeoise située rue Gabriel Péri. Elle présente deux paires de fenêtres jumelées et des ouvertures plus larges en rez-de-chaussée, dans un style propre au début du XX^e siècle.



Cette maison est l'ancienne demeure du directeur de la fosse N°2. Elle est construite à proximité de la mine.

Maison moderne et maison de villégiature

Maisons modernes :

Trois maisons datées des années 1950-1960 ont été repérées sur la commune d'Anhiers. Elles se démarquent des habitations traditionnelles notamment par leurs matériaux de construction et aussi par leur toiture à un seul pan. Elles reflètent un style architectural propre à cette période. Leur architecture se veut résolument moderne.

Caractéristiques principales

- jardin et clôture
- maison implantée en milieu de parcelle
- plan carré
- façade principale orientée vers la rue
- 1 étage
- béton et briques ou briques de parement
- toiture à un seul pan
- linteaux droits en béton.



Maison de villégiature :

Un exemple de maison de villégiature a été repéré. Cette habitation est caractéristique des habitations construites en particulier dans les villes côtières ou thermales. Anhiers compte un chemin de halage le long de la Scarpe. Elle se distingue par sa taille et plus particulièrement par son plan en décrochements. Elle se compose de nombreuses modénatures ; l'aspect extérieur est particulièrement soigné.



Maison située à l'angle de la rue du Petit Anhiers et de la rue du Moulin

Bâti industriel

L'ancienne mine et son chevalement

Anhiers était au XIX^e et au début du XX^e siècle, une commune rurale minière. L'ancien chevalement et les bâtiments du puits de l'ancienne mine en témoignent. Il s'agit de la Fosse N°2 de la mine de la Société houillère de Flines-lez-Râches datant de la fin du XIX^e siècle et de 1920. Elle était spécialisée dans la production d'antracite acheminée par la Scarpe et par la ligne de chemin de fer Douai-Orchies. Les troupes allemandes, en se retirant en 1918, l'endommagèrent. La Compagnie de Flines-lez-Râches ferma en 1922. Un projet de construction d'une briqueterie à son emplacement avait été lancé la même année.

Parmi les éléments remarquables de cette mine, on relève le chevalement, l'un des rares en béton, reconstruit suite aux dommages de guerre. Le chevalement et les anciens bâtiments d'extractions sont intégralement protégés au titre des Monuments historiques par inscription datant du 30 août 2010.



Plan du projet de construction d'une briqueterie, 1922. (ADN, M417-10193).



Ancienne Fosse N°2 des mines de Flines-lez-Râches et son chevalement en béton. Sur la photo de gauche, au premier plan, maison de l'ancien propriétaire de la mine après sa fermeture.

Petits éléments de patrimoine bâti

Anhiers ne compte que peu de petits éléments de patrimoine bâti. On peut mentionner un monument aux morts, la cloche de l'ancienne église et trois niches votives.

Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Anhiers Petits éléments du patrimoine bâti



Le monument aux morts

Dédié aux Anhiersois victimes de la Première Guerre mondiale, il prend la forme d'un petit obélisque trapu en pierre bleue de Tournai. Il date de 1924. Les habitants d'Anhiers ont été relativement épargnés car les hommes étaient mobilisés pour travailler à la mine.



Le monument aux morts situé rue Gabriel Péri, place de l'église



Dessin du monument aux morts, 1923 (ADN,207-33)

La cloche de l'ancienne église

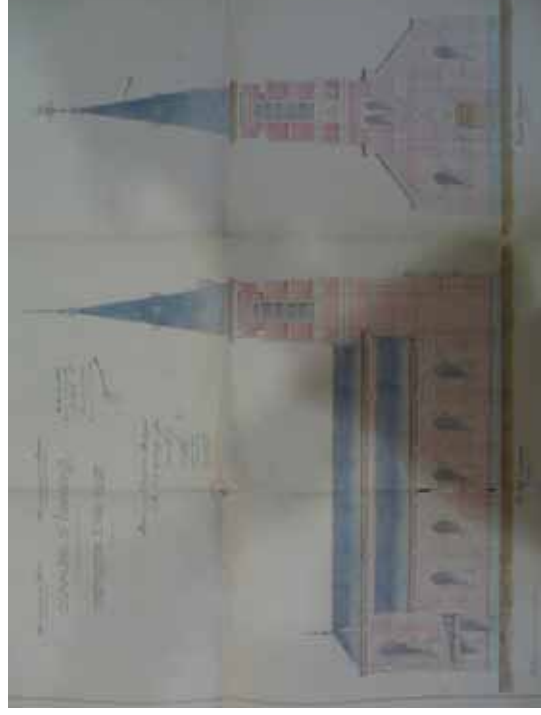
Au tout début du XX^e siècle, grâce à l'implantation de la Société houillère de Fines-lez-Râches, le village prospère. On décide alors de faire construire une mairie, une école et une église. Mais en 1979, à cause de son état de délabrement, l'édifice est démoli. Une nouvelle église, contemporaine, est construite. L'ancienne cloche est néanmoins conservée.



Sur cette cloche, on peut lire l'inscription suivante :

« Fondue à Blanc-Misseron en 1921 ».
Elle remplace une ancienne cloche enlevée pendant l'Occupation. Elle fut l'objet d'un don de la famille Lespagnol, de Fines-lez-Râches et de mademoiselle Marie Dupuis.

Cette cloche a été baptisée Marie-Louise. Le parrain de la cloche est Hyacinthe Lespagnol et sa marraine Madame Veuve Caudrelier, née Honorine Lespagnol.



Plan projeté de l'ancienne église d'Anhiers. 1900 (ADN, 207-27).



Eglise actuelle, l'église Saint Jean-Baptiste, reconstruite dans les années 1980, avec la cloche exposée devant.

Les niches votives

Anhiers ne compte pas de chapelle, mais des niches votives directement intégrées au mur. On en retrouve plusieurs exemples sur le territoire de la commune, aussi bien sur des murs d'enceinte, anciens ou remaniés.



La brique permet facilement la mise en place de petites niches en façades. Ces petites niches votives dédiées à la Vierge en sont un exemple.
Rue Gabriel Péri.



Niche votive avec un Christ en croix, entre deux maisons remaniées.
Rue des poux volants.



Bâti public

Parc
naturel
régional
Scarpe - Escaut

Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Anhiers

Bâti public



Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Sources : PPRSE / BD Parcellaire® IGN© Paris, 2010 - PNRSE /
IPB© juillet 2013. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, juillet 2014.

Bâti civil

La mairie

Avant d'être reconverti en mairie, le bâtiment abritait également une école de deux classes et des logements de fonction pour les enseignants. Cette mairie-école fut construite en 1885, grâce aux financements obtenus, dans le cadre des lois « Jules Ferry », par le maire François-Joseph Caby.
Source : Le Patrimoine des communes du Nord, Flohic Editions.



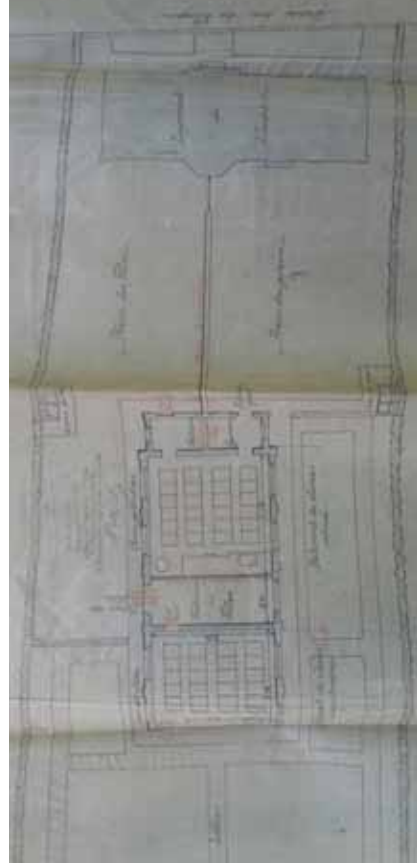
Elle se caractérise par son fronton à redans.

L'ancienne école

Un nouveau bâtiment est construit en 1902 pour accueillir de nouvelles classes. Il sert aujourd'hui de salle des associations.



Actuelle salle des associations. Le bâtiment d'origine a subi quelques remaniements au niveau de ses ouvertures. Des travaux d'extension et de transformation sont en cours en 2013.



Plan de l'école, 1902. (ADN, 207-31).



Bâtiment des filles, plan d'élevation, 1902. (ADN, 207-31).

Enjeux

A quoi peuvent servir les éléments présentés dans cette synthèse ?

En matière de planification

En fonction de l'échelle d'étude (du type de bâtiment à ses détails constructifs), et du thème étudié, **certains chapitres de cette synthèse peuvent venir alimenter directement le contenu des documents d'urbanisme** : rapport de présentation/diagnostic, bâti susceptible de changer de destination en zone agricole, cahiers de recommandations architecturales, etc.

En termes réglementaires

S'il s'agit de **protéger**, et de fait sauvegarder, le **bâti ancien** d'une commune, sans pour autant aller jusqu'à une proposition de classement ou d'inscription au titre des Monuments Historiques, les **règlementation en termes d'urbanisme le permettent** : protection au titre de l'article L.123-5-7 du Code de l'urbanisme dans le cadre d'un PLU, ou bien sauvegarde de secteurs à fort potentiel patrimonial par la mise en place d'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage).

Lors de projets locaux

Les éléments de cette synthèse peuvent alimenter les **réflexions lors de projets d'aménagements** communaux, aider à l'instruction d'autorisation ou de déclaration d'urbanisme.
Le **Parc naturel régional Scarpe-Escaut** peut aussi venir en appui, par l'apport de son aide technique et l'apport des éditions du Parc en termes de patrimoine bâti (fiches conseils à la restauration notamment).

POUR QUOI FAIRE ?	COMMENT ?	CHAPITRES DE LA SYNTHÈSE	Exploitation directe du contenu de la synthèse	Appui à la réflexion
Mieux connaître	Apporte une connaissance des types d'édifices présents sur le territoire (descriptif et statistiques). Inventaire	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	Inventaire des édifices représentatifs ou exceptionnels sur la commune			
Documents de planification	Rapport de présentation (diagnostic de la commune)	Caractéristiques du patrimoine bâti communal Bâti privé repéré Bâti public	✓	
	Bâti répertorié au titre de l'article L. 123-1-5-7 du code de l'urbanisme	Bâti privé repéré	✓	
	Bâti susceptible de changer de destination en zone agricole (ex. fermes)	Bâti privé repéré/Bâti agricole	✓	
	Cahiers de recommandations architecturales	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage), ancienne ZPPAUP	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	✓
Qualité des projets de restauration lors de l'instruction	Permis d'aménagement	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public		✓
	Permis de construire			
	Déclaration préalable			
Sauvegarder le patrimoine	Chantiers de restauration	Petits éléments de patrimoine bâti	✓	
	Réappropriation de l'ensemble des données par les associations et/ou écoles de la commune.	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Petits éléments de patrimoine bâti Bâti public	✓	✓

Glossaire

Appui de fenêtre

surface horizontale inférieure d'une fenêtre en couvrant le bas.

Arc en plein cintre

arc de forme semi-circulaire, couvrant la partie supérieure d'une ouverture.

Arc surbaissé

arc formant moins d'un demi-cercle sur la partie supérieure d'une ouverture.

Badigeon

lait de chaux, généralement additionné d'un colorant, que l'on applique sur une façade.

Bandeau

moulure pleine de section rectangulaire. Le bandeau est généralement en brique posée sur champs dans l'architecture locale.

Bas-côté ou collatéral

partie latérale d'une église.

Cantonné

en plan, garni à tous les angles. Ex. : un clocher carré garni cantonné de quatre clochetons a nécessairement quatre clochetons.

Cense

ferme remontant à l'époque médiévale, principalement implantée par les moines sur le territoire de Scarpe-Escaut. Imposante, de plan carré, ses bâtiments s'organisent autour d'une cour centrale. Elle est fermée d'un large porche-pigeonnier.

Chapelle

pièce ou petit vaisseau contenant ou ayant contenu un autel et formant annexe d'une église ou d'un édifice civil.

Chéneau

conduit généralement en bois, placé à la base d'un toit servant à recevoir les eaux de pluie.

Console

support en pierre, en métal ou en bois, servant à soutenir un élément d'architecture (elles se retrouvent souvent en débord de toiture).

Corniche

couronnement horizontal d'un mur, formé de moulures en surplomb les unes des autres. Les corniches des bâtiments de la commune sont en briques.

Corps de bâtiment

partie d'un bâtiment présentant une certaine autonomie. La division d'un bâtiment en corps de bâtiment est souvent marquée par la rupture d'alignement du faite du toit.

Chevet et abside

le **chevet** est l'extrémité extérieure d'une église, du côté du maître-autel. L'**abside** est quant à elle le chœur d'une église (et peut n'être qu'une partie du chevet).

Enduit	revêtement au mortier de chaux des façades des bâtiments.
Epis de faitage	ornement en métal ou en céramique, formé de plusieurs éléments embrochés sur une tige placée au sommet d'un toit, aux extrémités d'un faite.
Façade ordonnancée	façade dont les travées d'ouvertures sont disposées de façon symétrique, la travée centrale intégrant le plus souvent la porte d'entrée.
Faîte du toit	pièce maîtresse de la charpente, disposée sous l'arrête supérieure d'un toit. Appelée également faitage .
Fenil	local où l'on abrite le foin.
Fournil	local dans lequel se trouve le four à pain.
Imposte	partie supérieure d'une porte, généralement vitrée.
Linteau	pièce de bois, de pierre, de métal ou de brique, fermant la partie supérieure d'une ouverture, et servant également à soutenir la maçonnerie au-dessus de celle-ci.
Modénature	proportion et galbe des moulures d'une corniche (par extension, des décors en façade).
Mouluration	ensemble des profils d'un corps de moulures.
Nef	vaisseau central d'une église.
Oratoire	petit bâtiment ou petite pièce dépendant d'une église ou d'un édifice civil, où l'on se retire pour faire oraison. L'oratoire se distingue de la chapelle parce qu'il n'a pas d'autel consacré.
Pignon	partie haute d'un mur, qui répond à la coupe du toit, et en reproduit le profil. Suivant les cas, il est dit couvert ou découvert . Le pignon est généralement de forme triangulaire.
Pilastre	support vertical plat engagé dans un mur et présentant une certaine ordonnance architecturale.
Toit à longs pans	toit à deux versants, terminés à ses extrémités par des pignons.
Toit en pavillon	toit à quatre versants couvrant un corps de bâtiment carré. Ses quatre versants forment à leur sommet une pointe, souvent pourvue d'un épi de faitage .
Travée	sur façade, mot servant à désigner la superposition d'un minimum de deux ouvertures.

Tuile flamande

dite aussi panne. Tuile à double courbure, formant un S aplati.

Tuile mécanique

dans l'architecture moderne, tuile plate s'assemblant avec ses voisines par un emboîtement.

Volet battant

dit volet brisé. Ce volet est formé de panneaux qui se replient l'un sur l'autre.



Contact

Maison du Parc
 357, rue Notre Dame d'Amour
 59230 Saint-Amand-les-Eaux
 tél. 33 +(0)3 27 19 19 70
 fax. 33 +(0)3 27 19 19 71

contact@pnr-scarpe-escaut.fr
www.pnr-scarpe-escaut.fr



**Parc naturel régional
 Scarpe - Escaut**

Partenaires financiers :



pour le soutien
 de la Direction Régionale
 des Affaires Culturelles